

Nantes, le 14 septembre 2016

### Aéroport du Grand Ouest : plus rien n'empêche désormais le démarrage des travaux

Le Préfet de Loire-Atlantique vient de signer les derniers arrêtés administratifs qui manquaient pour engager le démarrage des travaux du futur aéroport du Grand Ouest.

Après la consultation des citoyens de Loire-Atlantique le 26 juin dernier, ces arrêtés étaient attendus et confirment la volonté de l'État de respecter le choix des électeurs.

Bruno Retailleau, Président du SMA représentant les collectivités finançant et concernées par le transfert, commente : « *C'est un signal fort de l'État qui va dans le sens des propos du Premier ministre au lendemain des résultats de la consultation locale de juin dernier. Plus rien n'empêche désormais l'évacuation de la ZAD et le démarrage des travaux. Nous attendons maintenant de l'État le calendrier précis.* »

**\*Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire Atlantique**, Ile et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Métropole / Communautés de Communes : Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Région de Blain, de Nozay, Cœur d'Estuaire, Redon, Derval et Castelbriantais.

Contact presse : 06 45 81 91 22/ [presse@sma-grandouest.eu](mailto:presse@sma-grandouest.eu)